

Budget 2024 Québec et fédéral

Dans ce texte, vous trouverez des commentaires que j'ai faits sur LinkedIn concernant les deux budgets de 2024.

Budget Québec du 12 mars 2024

Voici un autre texte pertinent de M. Pineau <https://lnkd.in/en72vQX6>

Comme il l'indique, il n'y a pas de vision sur l'énergie, les transports en commun et la question environnementale.

J'écoutais la conférence de M. Girard au Cercle Finance du 18 mars. Pas un mot ni une question sur le climat, la biodiversité, le transport en commun, l'adaptation des villes, l'agriculture, etc. On parle de PIB, dette, déficit, inflation, façon de résorber le déficit, etc. C'est le même genre de conférence qu'en 1980. Comme si rien n'avait changé. Il me semble que ça n'aurait pas été un signe d'être un grano radical de poser la question : « les revenus d'hydro ont baissé en raison de la sécheresse. Ne croyez-vous pas que ça pourrait continuer ? » Est-ce moi qui a manqué quelque chose ? A-t-on annoncé la fin des sécheresses ?

Un article signé par des personnes compétentes sur ce thème : <https://lnkd.in/ed8FdQDc>

Sans parler des agriculteurs. 2 articles à ce sujet <https://lnkd.in/ek8CRmxq>
et <https://lnkd.in/eXuckezU>

Ceux-ci vont continuer d'en arracher sans aide. On va rire jaune quand on va constater qu'il y a peu de relève dans ce secteur. Je les comprends. J'ai été impliqué souvent dans des contextes d'évaluation d'entreprises dans ma carrière dont 2 ou 3 dans ce secteur. La théorie prend le bord par rapport aux autres industries : travailler en fou, peu de profit, valeur élevée, et gros risque (climat, concurrence mondiale, inflation, coût de production élevé). Ça ne tient pas ! Il faut un changement draconien dans tout le secteur de l'alimentation.

Je donnais récemment une conférence en dons planifiés à des donateurs dans un centre pour itinérants (Lauberivière). J'ai le cœur en miette à toutes les fois que j'y vais. C'est encore juste une vue à court terme.

Si je dépense 1G\$ et que ça sauve 2G\$ quelques années plus tard, est-ce grave si la dette augmente de 1G\$ à court terme? Dans mon monde, c'est plutôt un placement. Le déficit aurait pu être de 25G\$ bien investis si on avait une vision et on serait gagnant à moyen terme. Ouf ... je sens que je vais recevoir des roches!

Est-ce moi qui lis les mauvais textes ? Y a-t-il des gens au gouvernement qui lisent ce qui nous attend au niveau environnement ? Comment peut-on encore parler de croissance illimitée du PIB avec tout ce que les scientifiques racontent ? On n'a pas conscience des changements radicaux qu'on devra faire pour maintenir un monde économique viable.

On parle de ne pas laisser de dette à la prochaine génération. Mais qu'est-ce qu'une dette ? Selon les comptables, une dette est un montant qu'il faudra payer plus tard mais qui est lié aux activités d'avant la fin de l'année financière. Hum ... même au niveau comptable, il manque des \$\$\$ dans le budget! Et que dire des aspects non financiers et humains!

Petite prédiction : le ministre des finances de 2032 (et même avant) va faire cette affirmation : « les déficits et la dette, on s'en cali...-tu !»

Adaptation (autres commentaires sur le budget du Québec quelques jours plus tard)

Pour faire suite à mon message sur le budget ici-haut et sur la pertinence d'emprunter quand ça sauve des coûts plus tard (c'est plutôt un placement alors), voici un article fort intéressant sur le thème de l'adaptation à ce qui s'en vient.

<https://lnkd.in/eNBYFrFD>

Un petit extrait : La synthèse compile les coûts et retombées déjà évalués en matière d'adaptation. Ainsi, un 1 \$ investi en adaptation rapporterait jusqu'à 15 \$ en bénéfices directs et indirects.

Petits calculs : même si les retombées n'arriveraient que dans 20 ans (sans un sou avant), on parle d'un rendement annuel composé de 14% ... dans 10 ans, 31% ... dans 25 ans 11% ... tout cela est bien loin du coût de la dette. Et c'est sans parler des aspects non financiers et humains (problèmes familiaux évités grâce au sous-sol qui n'est pas inondé, décès évité, panne d'électricité évitée, etc.).

Mais pour cela il faut y croire, croire les scientifiques (dont les fonctionnaires avant qu'ils ne démissionnent ... ah ah) ... bref avoir une vision d'ensemble et non pas une vue étriquée à court terme

Budget fédéral du 16 avril 2024

Taux du dividende et gain en capital

Petit rappel pour certains : on entend des choses bizarres concernant le taux d'impôt sur les dividendes. J'ai même lu et entendu qu'on proposait que le taux d'impôt du gain en capital devrait être égal à celui du dividende.

Il n'y a pas de taux avantageux pour le dividende et le crédit pour dividende n'est pas un cadeau.

C'est juste la logique du principe de l'intégration fiscale. Le taux réel des dividendes est comme celui des autres types de revenu sauf que le paiement est réparti en deux. Exemple très simple : un revenu d'intérêt de 100\$ dans une société. Un impôt de 20\$ est payé. Lors du versement du dividende de 80\$, après la majoration et le crédit de 20\$, 30\$ est payé par le particulier. Au total 50\$ est payé (taux d'impôt de 50% pour simplifier... 50\$ payés sur 100\$ de revenus)

Bien sûr, il y a bien des nuances (surimposition en raison de la mauvaise intégration, IMRTD, avantage de l'incorporation, décision salaire-dividende, etc.) Mais il n'en demeure pas moins qu'il n'y a pas de taux avantageux et que de proposer que le taux du gain en capital soit celui du dividende revient à dire que le gain en capital soit imposé à 100%. Je n'ai rien contre mais je ne suis pas sûr que ce fût ce qu'on voulait dire.

- Petit ajout évident, mais quand même : le dividende n'est pas un type de revenu. Un dividende découle toujours d'un « vrai » revenu gagné dans une société. En soi, le dividende n'existe pas. Ce n'est qu'un mode de distribution des sommes détenues dans une société.

En passant, je n'ai jamais rien lu qui justifie que le taux du gain en capital soit autre que 100%. Il a déjà été 50%, 66 2/3% et 75%. Pourquoi? Dans le rapport qui a précédé le début de l'imposition du gain en capital en 1972, on disait : « a buck is a buck » mais on n'a pas osé aller à 100%... Pourquoi un salaire, une rente, un revenu d'entreprise, un loyer, un intérêt est-il imposé à 100% et pas le gain en capital ? Intellectuellement, je ne comprends pas.

Des arguments comme l'inflation ne sont pas convaincants. Les tables d'impôt sont indexées et la personne profite de l'impôt différé tout au long de la détention. À la limite une mesure de répartition pour les longues détentions pourrait être prévue.

La question du risque plus élevé ne tient pas non plus. Le risque plus élevé entraîne un rendement plus élevé. La récompense est là. Si j'achète des actions au lieu d'un CPG, je vais avoir un meilleur rendement. L'impôt n'a pas à se mêler de ça en plus. Mais de toute façon, les entrepreneurs ne prennent pas ces risques parce que le gain en capital est à 50%.

Et en passant, je comprends encore moins qu'une personne qui achète une maison 3 millions de \$\$ et qui la revends 5 millions soit exemptée d'impôt. Il devrait y avoir un montant maximum de gain à vie si on veut maintenir cette exemption (comme 1 million à vie par exemple). Même la multiplication de la déduction pour gain en capital avec une fiducie est fort discutable (sauf pour le conjoint actif). Le ministre Morneau voulait revoir cette mesure en 2017 avec sa réforme mais a reculé. Il n'y avait pourtant eu aucune contestation importante de la part des fiscalistes. Et je n'ai jamais rencontré un entrepreneur qui m'ait dit : « j'ai créé une entreprise parce qu'il y avait une déduction pour gain en capital »

La hausse compliquée du taux d'inclusion dans le budget ne plait pas parce qu'on est habitué à

l'incohérence actuelle. Si l'assiette fiscale était plus logique, ça ne veut pas dire qu'on paierait plus d'impôt mais l'impôt serait peut-être mieux réparti entre les contribuables. La plupart en paierait moins et ça ne changerait probablement rien à la vie de la majorité de ceux qui en paieraient plus.

Éric Brassard, FCPA, retraité

Courriel : brae0902@gmail.com

Cellulaire : 418-929-5853

Site web : www.ericbrassard.ca

LinkedIn : <https://www.linkedin.com/in/eric-brassard-fcpa-62182120/>